

RAPPORT DE SYNTHÈSE NATIONAL - QUESTION SOCIALE 2016

" Les migrations : comment traiter ce nouveau défi européen et planétaire au XXI^{ème} siècle ? "

Les migrations humaines ne sont pas un phénomène récent. Elles sont constitutives de l'histoire de l'Humanité. Mais elles présentent des caractéristiques nouvelles.

Le nombre de personnes qui vivent dans un pays qui n'est pas le leur augmente sous l'effet de la croissance rapide de la population mondiale. Mais les mouvements de population les plus importants se font au sein des États.

La Convention de Genève de 1951 a défini ce que sont les réfugiés et leur a attribué un statut. Un réfugié est une personne « craignant avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un certain groupe social ou de ses opinions politiques, se trouve hors du pays dont elle a la nationalité et qui ne peut ou, du fait de cette crainte, ne veut se réclamer de la protection de ce pays. »

En revanche, il n'existe pas de définition universellement admise du terme de migrant qui recouvre des situations hétérogènes, choisies ou subies, stables ou transitoires.

Des guerres et des guerres civiles répondant à des enjeux politiques, économiques, stratégiques, mafieux, souvent exprimés en termes ethniques et religieux, provoquent des déplacements soudains et massifs de populations. Leur augmentation, progressive jusque-là, s'est accélérée depuis 2005. De 19 millions en 2005, le nombre de réfugiés était passé à 53 millions fin 2014. Le plus grand nombre est accueilli dans les pays voisins.

La désertification, la montée des eaux, les catastrophes naturelles sont des causes émergentes de déplacements de populations. Alors que l'on compte aujourd'hui 230 millions de migrants au total, les réfugiés politiques et environnementaux pourraient être 1 milliard à l'horizon de 2050.

Le nouveau défi auquel l'Europe et le monde sont confrontés au XXI^{ème} siècle tient donc pour partie à l'augmentation des flux migratoires. Il résulte aussi des circonstances dans lesquelles ils se produisent.

Les personnes désireuses ou contraintes de quitter leur pays se déplacent plus aisément. Les moyens de transport et l'information sont plus accessibles. Mais les obstacles sont plus nombreux. Sous l'effet notamment de la décolonisation et de l'effondrement du bloc soviétique, le nombre d'Etats indépendants a plus que doublé et ils tendent à renforcer leurs frontières, allant parfois jusqu'à ériger des murs, souvent en vain. La longueur des murs existants et de ceux qui sont planifiés, pourrait égaler la circonférence de la terre.

L'Europe, rêvée comme une aire de paix et de liberté exemplaire du point de vue des Droits de l'Homme, se montre défensive et désunie face au fait migratoire. Sa législation concernant les étrangers est instable et ses évolutions orientées vers un durcissement.

Dans les pays d'accueil, les expressions de défiance à l'égard des nouveaux arrivants ainsi que de ceux qui sont perçus comme tels en raison de leur apparence, se font plus nombreuses. Elles mêlent peurs et rejet sur fond de méconnaissance, et de confusions entretenues par les médias. La question migratoire prend une importance croissante dans les processus électoraux. Un personnel politique tenant de conceptions identitaires et autoritaires accède aux responsabilités.

QUEL EST LE DEFI ?

Pour l'humanité tout entière, il est à la fois d'accueillir dignement les migrants et de prévenir les migrations subies.

Il est légitime qu'un Etat accueille dans le cadre de ses frontières les personnes qui répondent aux critères déterminés par ses lois et renvoie dans leur pays, lorsque cela est possible, les personnes en séjour irrégulier. Mais des frontières plus étanches limitent les allers-retours et suscitent un recours plus fréquent à des filières criminelles, dangereuses et parfois mortelles.

Les pays développés ne sont pas toujours innocents dans la survenance des tragédies qui jettent sur les routes des populations entières. Il est de leur responsabilité de prendre leur part dans l'accueil des migrants qui répond en outre aux besoins de sociétés vieillissantes et en déficit de compétences et contribue à la richesse culturelle du monde.

La prévention des migrations subies est en lien étroit avec les grands enjeux économiques, écologiques et diplomatiques du monde.

Le défi pour l'Europe est de ne pas s'enfermer dans la logique défensive qui a prévalu dans l'évolution de sa politique depuis les années 1980.

Pour la communauté internationale, il est de placer la question migratoire parmi les grandes priorités du monde pour ne pas assister, avec résignation et indifférence, à des catastrophes humanitaires renouvelées.

NOUS PROPOSONS UN PLAN D'ACTION POUR TRAITER LE DEFI EUROPEEN ET PLANETAIRE DES MIGRATIONS AU XXI^{EME} SIECLE.



PROPOSITION DE PLAN D'ACTION
DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE
DE L'ORDRE MAÇONNIQUE MIXTE INTERNATIONAL LE DROIT HUMAIN
POUR TRAITER LE DÉFI EUROPÉEN ET PLANÉTAIRE DES
MIGRATIONS
AU XXI^{ÈME} SIÈCLE

I – UN DÉFI POUR L'HUMANITÉ : ACCUEILLIR LES MIGRANTS DIGNEMENT

1. MULTIPLIER LES ACCORDS BILATERAUX ENTRE PAYS D'EMIGRATION ET D'IMMIGRATION

- Partager l'analyse des besoins des deux sociétés,
 - ✓ Pyramide des âges du pays d'accueil,
 - ✓ Compétences utiles au pays d'accueil et au pays de départ.
- Préparer la migration par l'information des candidats au départ,
- Favoriser le retour des personnes possédant des compétences nécessaires au développement du pays de départ,
- Encourager les jumelages et les échanges culturels.

2. INFORMER ET FORMER LA POPULATION DES PAYS D'ACCUEIL

- Rendre aisément accessibles, dès le plus jeune âge et selon des modalités adaptées, des informations validées sur :
 - ✓ la réalité du fait migratoire et la connaissance des populations arrivantes,
 - ✓ les droits et devoirs des personnes migrantes,
 - ✓ les discriminations et les mesures prises pour les réprimer.
- Prendre des initiatives lors de la Journée internationale des migrants pour dissiper les préjugés à l'égard des migrants et sensibiliser l'opinion à leurs contributions au profit de leur pays d'accueil et de leur pays de destination,
- Eduquer la population à l'usage des médias.

3. MIEUX ORGANISER L'ACCUEIL DES REFUGIES

- Intensifier les circuits légaux de migration et lutter contre les passeurs,
- Organiser des camps de réfugiés répondant aux normes internationales,
- Renforcer le soutien international aux pays qui accueillent un grand nombre de réfugiés en augmentant les moyens du Haut-Commissariat aux Réfugiés.

4. AMELIORER LES PARCOURS D'INTEGRATION DES MIGRANTS

- Apporter au besoin un soutien psychologique à l'arrivée dans le pays d'accueil,
- Enseigner au besoin la langue du pays d'accueil,
- Informer et former sur le pays d'accueil et en particulier sur les droits et les devoirs des personnes migrantes,
- Informer sur les réalités du territoire d'accueil,

- Donner accès aux soins,
- Scolariser les enfants,
- Favoriser un accès rapide à un emploi ou à un contrat d'insertion.

5. AGIR EN TANT QUE CITOYEN

- Apporter une contribution à l'accueil des réfugiés et participer à des échanges culturels,
- Faire connaître :
 - ✓ son refus de l'instrumentalisation politique du fait migratoire,
 - ✓ sa volonté de défendre la liberté de conscience et le bon fonctionnement de la société contre les atteintes au nom de croyances, quelles qu'elles soient,
 - ✓ son désaccord avec les tentatives d'imposer à l'autre, perçu comme différent, son invisibilité dans la société.

II – UN DÉFI POUR L'HUMANITÉ : PRÉVENIR LES MIGRATIONS SUBIES

1. DEVELOPPER LA COOPERATION ENTRE PAYS RICHES ET PAYS PAUVRES

- Obtenir des pays riches le respect de leurs engagements financiers en matière de coopération,
- Augmenter les crédits de la coopération internationale en dégagant de nouvelles ressources,
 - ✓ Taxation des transferts de capitaux,
 - ✓ Taxation des industries polluantes.
- Favoriser une agriculture répondant aux besoins de la population,
 - ✓ Retour aux cultures vivrières,
 - ✓ Développement de la production en milieu urbain,
 - ✓ Réduction de la surexploitation destructrice des sols.
- Développer les infrastructures favorables à l'activité agricole et industrielle,
- Développer l'éducation et la formation,
- Accompagner les efforts en faveur du contrôle des naissances,
- Aider les pays qui n'en sont pas pourvus à se doter d'un cadastre pour faciliter le retour après une catastrophe naturelle.

2. RENDRE LES RELATIONS ECONOMIQUES PAYS RICHES – PAYS PAUVRES PLUS EQUITABLES

- Réduire ou annuler la dette des pays d'émigration,
- Contrôler et réglementer l'appropriation des terres et des ressources naturelles par des entités étrangères,

- Limiter les effets néfastes de la spéculation sur le cours des matières premières et des denrées agricoles,
 - Exiger des entreprises étrangères le respect de normes de responsabilité sociale et environnementale et prévoir des sanctions en cas de manquement,
 - Réduire les obstacles à l'accès des pays pauvres aux marchés des pays riches.
3. **REDUIRE LES CONFLITS ARMES AU MOYEN-ORIENT**
- Privilégier la voie diplomatique et la recherche de solutions politiques.
4. **FAVORISER UNE BONNE GOUVERNANCE DES PAYS D'EMIGRATION**
- Prendre plus systématiquement des mesures de rétorsion à l'égard des gouvernants auteurs d'abus de pouvoir, de corruption et de détournements de fonds publics,
 - Renforcer l'action de la justice pénale internationale en cas d'atteintes aux Droits de l'Homme,
 - Renforcer les moyens de lutte contre le blanchiment d'argent,
 - Conditionner l'octroi d'aides financières à l'acceptation de mesures de contrôle effectives de leur utilisation,
 - Contribuer à la stabilité politique des pays d'émigration et soutenir, dans le respect du droit international, les transitions démocratiques.
5. **LUTTER CONTRE LES PROBLEMES ENVIRONNEMENTAUX**
- Mettre en œuvre les engagements pris dans les conférences mondiales sur le climat,
 - Soutenir les actions visant à prévenir la désertification,
 - Promouvoir une agriculture qui n'épuise pas les sols,
 - Arbitrer les conflits interétatiques d'accès à l'eau potable.

III – LE DÉFI POUR L'EUROPE : EQUILIBRER LES MESURES DÉFENSIVES PAR DES INITIATIVES EN FAVEUR DE L'ACCUEIL

1. **SOUTENIR L'ACTION EN FAVEUR DE L'INTEGRATION DES MIGRANTS**
 - Créer un fonds d'accompagnement des territoires et des acteurs de l'intégration;
2. **RENFORCER LA LUTTE CONTRE LE TRAVAIL ILLEGAL ET LE TRAFIC D'ETRES HUMAINS**
3. **BATIR L'EUROPE DE L'ASILE ANNONCEE EN 2008 DANS LE PACTE EUROPEEN SUR L'IMMIGRATION ET L'ASILE**
 - Clarifier et unifier les processus d'entrée et de séjour,

- Revoir les termes des accords qui dégradent l'accueil des réfugiés (accords de Dublin, du Touquet),
- Veiller au respect de la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne,
- Mettre les camps de réfugiés aux normes internationales.

IV – LE DÉFI POUR LA COMMUNAUTÉ INTERNATIONALE : FAIRE DE LA QUESTION DES MIGRATIONS UNE PRIORITÉ MONDIALE

1. DEVELOPPER UNE APPROCHE COMMUNE DU FAIT MIGRATOIRE

- Organiser des conférences mondiales périodiques
 - ✓ Partage de données quantitatives sur les migrations?
 - ✓ Préviation des grands flux migratoires?
 - ✓ Fixation d'objectifs globaux à court et moyen terme pour l'accueil de migrants?
 - ✓ Recueil des engagements des Etats en matière de migrations;
- Intégrer la question des migrations dans les grandes négociations internationales (économiques, écologiques, diplomatiques);
- Faire progresser les législations applicables aux migrants
 - ✓ Efforts en faveur d'une convergence des législations au niveau international dans la perspective de la libre-circulation des personnes et d'une conception mondiale de la citoyenneté?
 - ✓ Création d'un statut du réfugié environnemental;

2. EVALUER LA PRATIQUE DES ETATS

- Faire un état des lieux périodique des conditions d'accueil pays par pays?
- Evaluer le respect des textes internationaux et des engagements pris;

SANS POUVOIR CONCLURE ...

Le défi auquel l'Europe et le monde ont à faire face au XXI^{ème} siècle tient à la fois à l'ampleur des migrations attendues et aux circonstances dans lesquelles elles vont se produire. Le terme de défi convient tout autant pour qualifier l'ampleur de la tâche.

Pour prévenir les migrations subies, il faudrait réguler l'économie mondiale pour le bien de l'Humanité, limiter la conflictualité, contenir le dérèglement climatique.

Il s'agit également, et c'est le plus difficile, d'appeler à l'évolution du regard posé par l'Homme sur l'autre perçu comme différent.

« Soit nous saurons bâtir en ce siècle une civilisation commune à laquelle chacun puisse s'identifier, soudée par les mêmes valeurs universelles, guidée par une foi puissante en l'aventure humaine, et enrichie de toutes nos diversités culturelles, soit nous sombrons ensemble dans une commune barbarie. »

[Amin Maalouf, écrivain franco-libanais, académicien français]